

ACCUEILS DE

LOISIRS

VACANCES ETE 2021

ALSH INTERCOMMUNAL

en partenariat avec
Saint-Louis Agglomération
Et avec la participation des communes
De Ranspach Le Bas et
Michelbach Le Bas

3-12 ans



Foyers Clubs
d'Alsace



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 7 au 31 juillet 2021

Accueil de loisirs
« Le jardin des Bout'Choux »
route départementale 12 bis
68730 MICHELBAACH LE BAS
TEL: 07 55 59 44 68

Prise en charge des enfants :
A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00
Inscription à la semaine.

Déjeuner et goûter :
Les repas de midi et le goûter sont
compris dans le prix de l'accueil.

MODALITES D'INSCRIPTION

La **fiche d'inscription** est disponible dans cette plaquette. Elle est à retourner complétée à la **Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace** accompagnée des **frais d'inscription**. Des **délais de dépôt des dossiers d'inscription** sont à respecter. **Reportez-vous aux conditions d'inscriptions** qui définissent les **délais d'inscription** selon votre **zone géographique** (sous réserve des places disponibles).
Merci de joindre l'avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) et la **fiche sanitaire** de l'enfant complétée.

La **FDFC Alsace** privilégie un projet par semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression **pédagogique** nécessaire au projet d'animation et au respect du **rythme** de chacun.

ORGANISATEUR :

Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES :



Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection
des populations
du Haut-Rhin
*Service jeunesse,
sport, vie associative,
égalité, intégration*



Chers parents,

Dans le contexte sanitaire et pour assurer une prise en charge respectueuse de vos enfants et respectueuse des conditions de travail des équipes d'animation, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ont été réorganisés.

La FDFC Alsace souhaite **maîtriser au maximum les conditions d'accueil** de vos enfants.

Pour ce faire, plus encore que les années précédentes, les accueils de loisirs vacances de cet été 2021 sont marqués par des projets pédagogiques privilégiant **une offre de loisirs de proximité**. Par conséquent, transports collectifs, files d'attente et sorties dites de consommation seront évités. Grande place est donnée au faire soi même pour **un retour à l'animation simple et authentique**. Vos enfants profiteront d'animations construites de A à Z par les animateurs. Par exemple : grands jeux et animations privilégiant la pleine nature.

Les équipes **d'animation ont été sensibilisées aux enjeux d'accueillir votre enfant dans ce contexte inédit**.

Ces dernières sont munies de gel hydro alcoolique et de savon, de produits de désinfection des surfaces virucides (norme EN14476) possédant l'écolabel et agréé au contact alimentaire. Chaque animateur est muni de masques lavables de catégorie 1 et est dans l'obligation d'en porter un dès lors qu'il est au contact d'enfant.

Les animateurs possèdent également des outils qui guident leurs pratiques professionnelles au quotidien :

- Un guide de l'animateur pour adapter les activités
- Un guide de l'accueil de loisirs pour repenser son fonctionnement
- Un guide de conduite à tenir en cas de suspicion d'infection
- Un protocole d'hygiène spécifique

Pour que votre enfant assimile les gestes d'hygiène attendus de lui tout au long d'une journée à l'accueil de loisirs, des habitudes doivent s'ancrer chez lui. Du temps est donc nécessaire pour intégrer ce fonctionnement.

Par conséquent, **dans le respect du rythme de l'enfant, les inscriptions se font uniquement à la semaine.** Inscrire votre enfant toute une semaine à l'accueil de loisirs c'est lui garantir une intégration dans un groupe de pairs, c'est participer à une vraie semaine de vacances et c'est progresser pédagogiquement dans des projets.

Afin de maintenir de bonnes conditions d'accueil, nous avons également besoin de votre participation.

Voici quelques règles à respecter :

- **soyez attentifs aux informations qui seront affichées et respectez les recommandations données par l'équipe**
- **restez à l'extérieur de la structure et signalez-vous par le moyen mis à votre disposition (interphone, sonnette ...). Un animateur accompagnera alors votre enfant jusqu'à vous.**

Une fiche d'inscription accompagne cette plaquette d'offre de loisirs.

Complétez le document, joignez la fiche sanitaire, votre avis d'imposition et le frais d'inscription, envoyez le tout au siège de la FDFC Alsace :

4 rue des castors 68200 Mulhouse .

Pour que toute inscription soit définitive :

- le dossier d'inscription doit être complet

- le délais de dépôt du dossier respecté

- et le paiement effectué

(sous réserve de places disponibles).

DU 7 AU 30 JUILLET 2021



"L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE"

SEMAINE DU 7 AU 9

DECOUVERTE D'UN MONDE SOUS-MARIN
BIENVENUE A ODYSSEE

SEMAINE DU 12 AU 16

CULTURE FRANÇAISE DÉCOUVRIRE MONSIEUR

SEMAINE DU 19 AU 23

FINANCES SOUS VOLANT

SEMAINE DU 26 AU 30

JOHNSTON COUSIN ET NARRATEUR SÉRIE



ENFANCE



Le programme d'un peu plus près...

SEMAINE DU 7 AU 9 JUILLET

Vos enfants découvrirons le monde sous marin ODYSÉE et ses créatures...

Création d'animaux sous marin, grand jeux d'eau etc...

SEMAINE DU 12 AU 16 JUILLET

Vos enfants partiront sur les pas du célèbre explorateur à travers différentes activités...

Enigme, grand jeux d'aventure, jeux sportifs etc...

SEMAINE DU 19 AU 23 JUILLET

Vos enfants se rendront sur l'île des pirates à la recherche du fameux trésor !

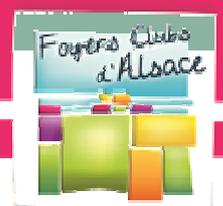
Création d'une tenue de pirate, jeux de pirates, grande chasse au trésor etc...

SEMAINE DU 26 AU 30 JUILLET

Vos enfants vont rencontrer Robinson Crusoé et partir avec lui faire des défis durant toute la semaine !

Initiation à la survie, grand jeux façon "Koh Lanta", jeux sportifs, création de cabanes etc...

ENFANCE



DELAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en respectant une organisation par zones géographiques (voir carte ci-dessous) :

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES ETE 2021

ZONE 1 / enfant(s) résident(s) **ex cc Porte du Sundgau** + **ex cc Pays de Sierentz**

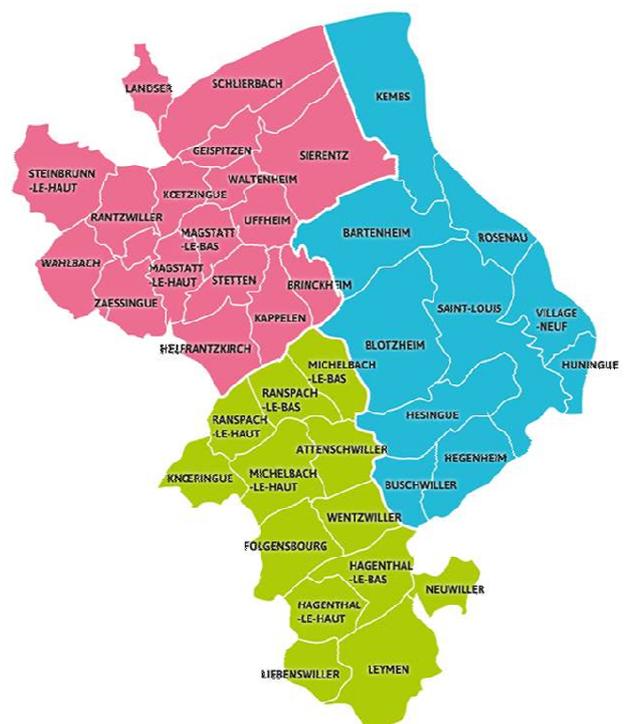
- Inscriptions au 03 89 33 28 33 : **à partir du mardi 15 juin, uniquement les matins de 9h à 12h**
- Délais de dépôt du dossier complet : jusqu'au lundi 21 juin 2021

ZONE 2 / enfant(s) résident(s) sur **Saint Louis Agglomération**

- Inscriptions au 03 89 33 28 33 : **à partir du mardi 22 juin, uniquement les matins de 9h à 12h**
- Délais de dépôt du dossier complet: jusqu'au lundi 28 juin 2021

ZONE 3 / enfant(s) résident(s) hors Saint-Louis Agglomération

- Inscriptions au 03 89 33 28 33 : **à partir du mardi 29 juin, uniquement les matins de 9h à 12h**
- Délais de dépôt du dossier complet : vendredi 2 juillet 2021



TARIFS

(PRIX PAR JOUR)

R = Revenu fiscal de référence N-1

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
	R < 27600 €	27600 € ≤ R < 36000 €	36000 € ≤ R < 54000 €	R > 54000 €
Tarif journée	17,00 €	18,00 €	20,00 €	21,00 €

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC Alsace, une cotisation de 11€ par enfant est à régler pour l'année 2020/2021.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de la directrice de l'accueil de Loisirs, Florence DURAND, mais les inscriptions se font uniquement au siège de la FDFC Alsace par téléphone au 03 89 33 28 33.

L'inscription est définitive à réception du dossier d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription, de la cotisation (11€/enfant) et avec confirmation de notre part par mail.

Reportez-vous aux dates butoirs relatives à chaque zone géographique.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération. Toute absence de l'enfant lors du séjour sans annulation préalable sera facturée. En cas de maladie de l'enfant pendant le séjour : remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon **Enfant**

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3 T4

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11€ par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes
Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon **enfant**

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le

Signature

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie.

Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

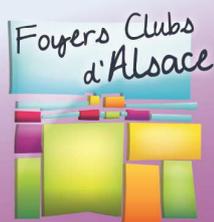
L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org